

Courrier adressé à :

M. Emmanuel Macron, Président de la République française
Mme Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Copie à :

M. Khaled Bouabdallah, Président de l'Université de Lyon et du Forum Campus France
M. Yedidia Levy-Zauberman, Chef de cabinet et Conseiller diplomatique de F. Vidal
M. Bertrand Monthubert, Président du conseil d'administration de Campus France
M. Cédric Villani, député de l'Essonne
M. Thierry Coulhon, Conseiller éducation, enseignement supérieur, recherche et innovation auprès du président de la République

Paris, le 23 avril 2019,

Monsieur le Président,

Au nom de la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI) et de la Société Mathématique de France (SMF), nous souhaitons vous faire part de notre indignation suite à la confiscation du passeport turc de notre collègue Tuna Altinel, enseignant-chercheur en mathématiques à l'Université de Lyon au sein de l'Institut Camille Jordan.

Rentré dans le pays dont il est originaire à l'occasion des vacances de printemps, Tuna Altinel s'est fait confisquer son passeport à son arrivée à Istanbul le 12 avril 2019, celui-ci ayant été déclaré perdu par la préfecture de Balikesir sans aucun motif légal. Il n'est donc pas en mesure de rentrer en France pour y reprendre ses enseignements à Lyon prévus ce jour et ses activités de recherche, puisqu'il ne possède aucun autre passeport.

Notre collègue Tuna Altinel fait partie des « universitaires pour la paix » qui en janvier 2016 ont signé une pétition appelant à l'arrêt des combats au Kurdistan turc et à la reprise des négociations. Comme nombre de signataires de cette pétition « Nous ne serons pas complices de ce crime », Tuna Altinel est actuellement poursuivi par les autorités turques pour « propagande pour une organisation terroriste » au nom de l'article 7/2 de la loi antiterroriste. Après une première audience qui n'a jamais eu lieu, le dossier de notre collègue Tuna Altinel a été agrégé à d'autres dossiers plus avancés de la 29^{ème} cour pénale d'Istanbul. Il a soutenu sa plaidoirie le 28 février 2019 et attend désormais la dernière audience fixée au 16 juillet prochain.

Nous considérons que notre collègue Tuna Altinel, comme les autres universitaires pour la paix, dont les mathématiciens au sujet desquels nous vous avons déjà alerté,

n'a fait qu'exercer son droit à la liberté d'expression, droit garanti par le Pacte International relatif aux droits civils et politiques auquel la Turquie est partie. Par conséquent, notre collègue ne devrait pas être poursuivi pour avoir signé cette pétition et son passeport devrait lui être rendu afin qu'il puisse librement se déplacer et exercer son métier de mathématicien.

Nous considérons qu'il est de notre devoir de témoigner notre solidarité à l'égard de notre collègue Tuna Altinel et celui de l'état français de porter secours à l'un de ses fonctionnaires d'état injustement poursuivi dans son pays. Nous avons toutes les raisons de croire qu'un soutien rapide et massif des différentes institutions françaises aura un impact important sur la répression dont il est victime.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Thierry Horsin

Président de la SMAI

Stéphane Seuret

Président de la SMF